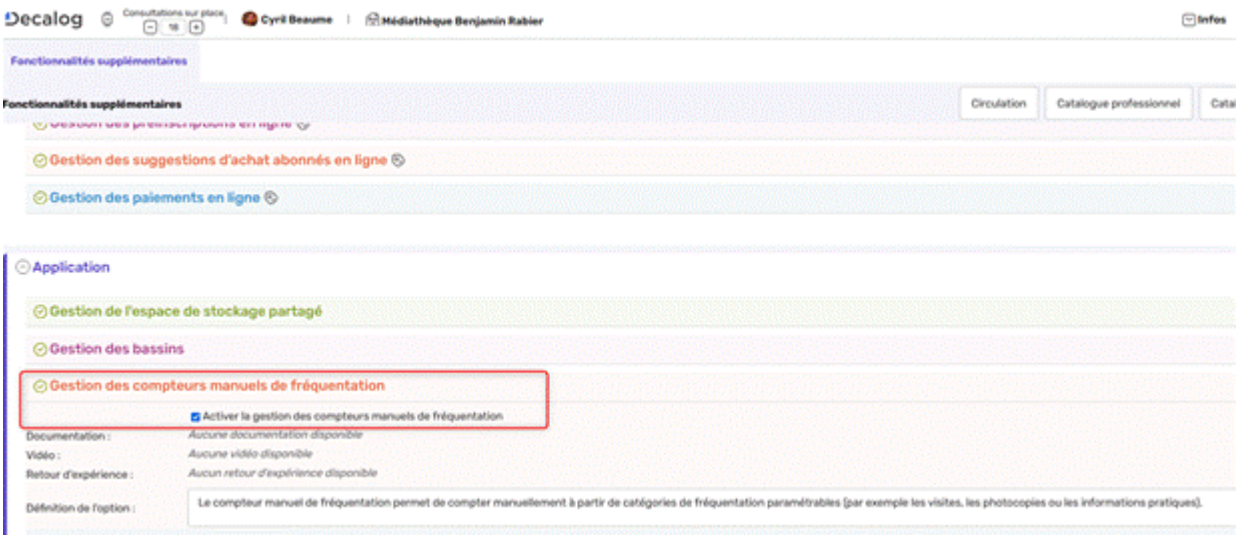
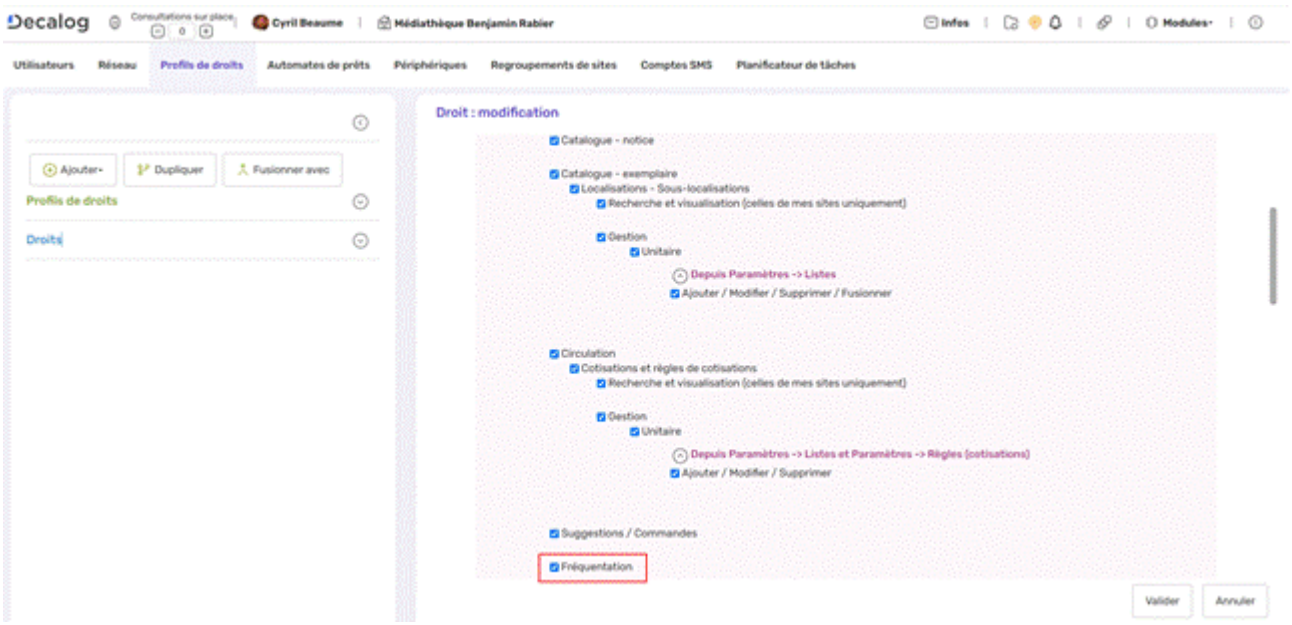
9. Compteurs de fréquentation manuels

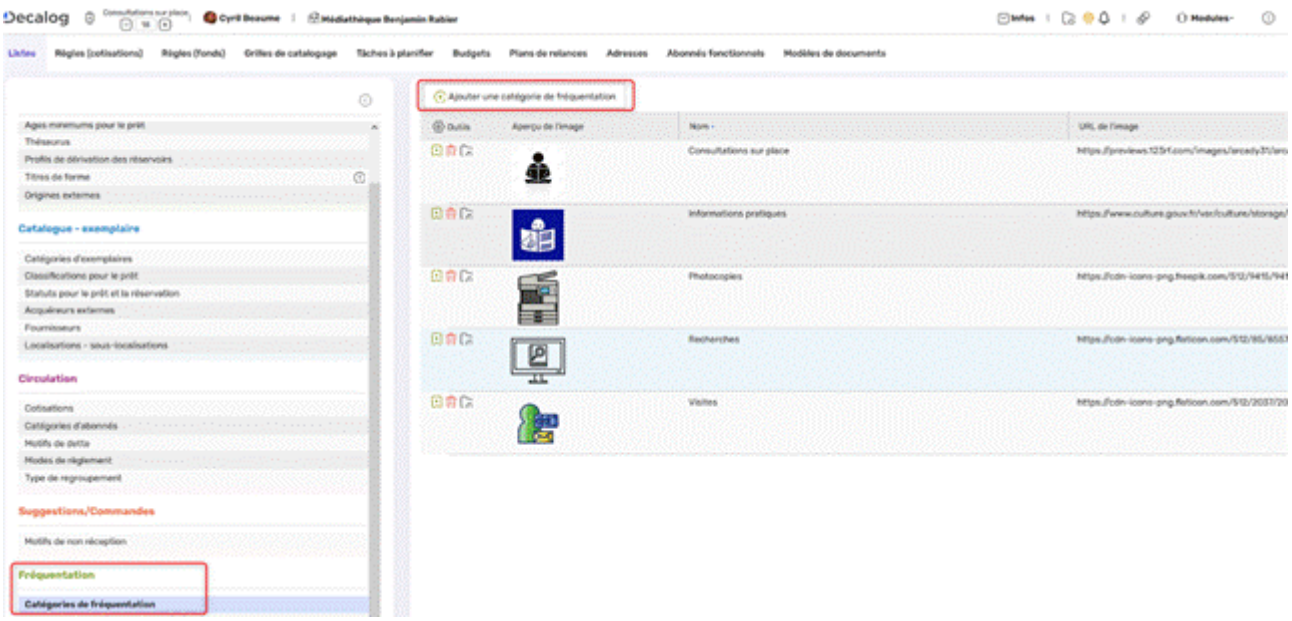
Cette option gratuite est activable depuis le bloc Application du menu des Fonctionnalités supplémentaires



Une fois la fonctionnalité activée, il faut déterminer dans Profils de droits quels utilisateurs peuvent gérer les catégories de fréquentation en fonction du droit « Paramètres » :

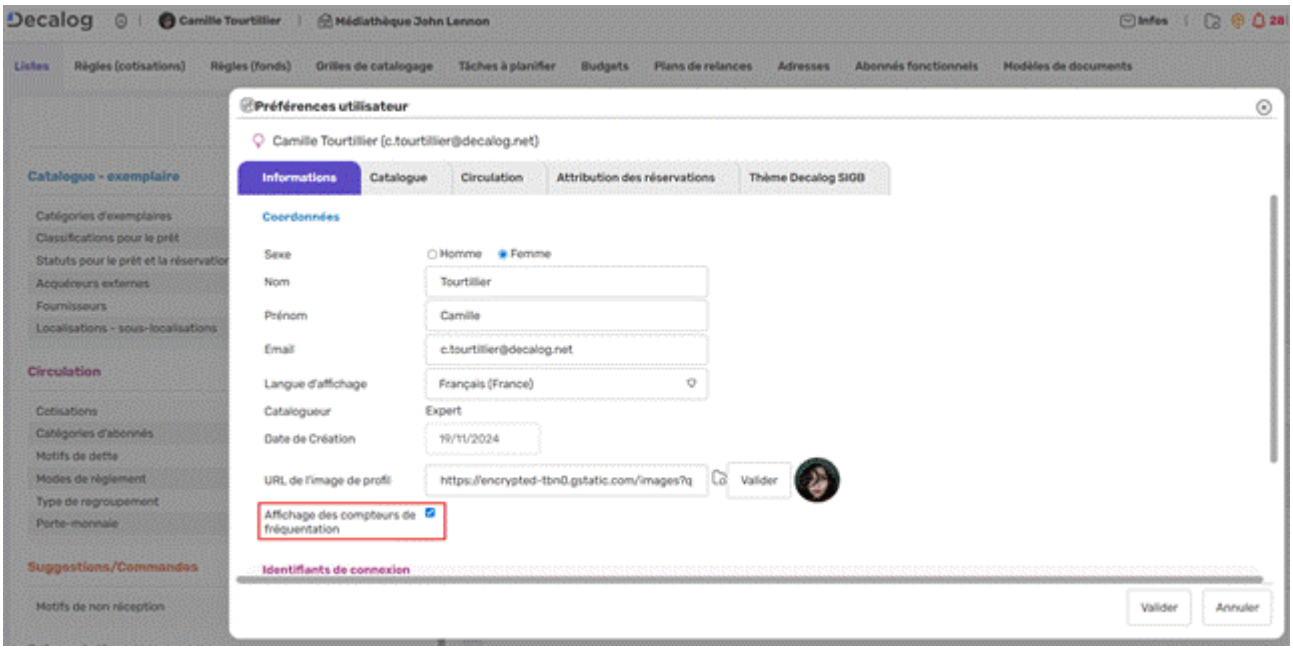


Ensuite, il est possible de créer tous les compteurs manuels nécessaires depuis le menu des Paramètres :



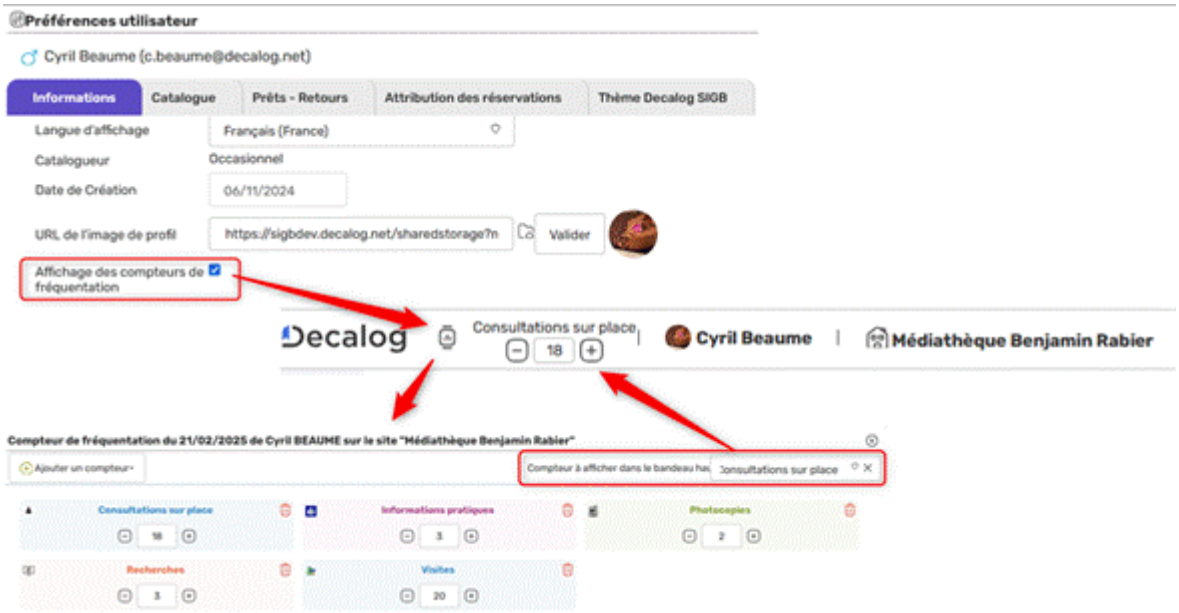
Chaque catégorie de fréquentation possède un libellé et éventuellement une icône associée.

L’accès à l’ensemble des compteurs manuels est défini dans les préférences de chaque utilisateur et chacun peut également choisir si un des compteurs en particulier doit apparaitre dans la barre de menu permanente de Decalog SIGB.



Les compteurs sont réinitialisés automatiquement chaque jour et les données sont stockées par utilisateur et par site.

Une médiathèque comportant plusieurs niveaux pourra ainsi effectuer un comptage au rez-de-chaussée mais également à l’étage, y compris pour le même indicateur.



Ces compteurs de fréquentation manuels sont disponibles parmi les chiffres clefs détaillés précédemment au chapitre 2.



Created 2026-09-24 12:17:49 UTC by Admin
Updated 2026-09-24 12:43:06 UTC by Admin